

Discours de Batienné Kpabré Silly, ministre du Tourisme

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous ce matin, à l'occasion de cette cérémonie marquant l'ouverture du séminaire national de sensibilisation sur la Politique Commune du Tourisme de l'UEMOA.

Je voudrais, tout d'abord, au nom du Président de la République et du Premier Ministre, adresser mes remerciements à la commission de l'UEMOA, pour avoir initié ce séminaire de sensibilisation qui est une activité majeure. Je voudrais ensuite vous souhaiter une cordiale bienvenue et me réjouir de votre présence effective à ce séminaire, preuve si besoin en est, de votre disponibilité à œuvrer à la mise en œuvre de cette initiative communautaire.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez tous, le tourisme s'impose aujourd'hui comme un secteur incontournable du développement économique et des échanges internationaux. C'est dans ce contexte que les Etats membres de l'UEMOA ont décidé de conjuguer leurs efforts pour juguler les contraintes structurelles qui minent le secteur et valoriser les atouts d'une offre touristique regroupée au sein de l'union, de manière à pouvoir tirer profit de cette industrie. Cette démarche se justifie d'autant plus que les problèmes auxquels font face les acteurs du secteur, sont des problèmes pour l'essentiel transnationaux pour lesquels une réponse régionale est de loin plus efficace que des réponses nationales isolées. C'est le cas par exemple de l'image de nos destinations sur les marchés émetteurs de touristes, de la cherté et de la faiblesse de la desserte aérienne internationale et intracommunautaire ou encore du cadre réglementaire et fiscal jugé peu incitatif pour les promoteurs touristiques.

Honorables invités,

Mesdames et messieurs,

En adoptant le 20 février 2010, l'acte additionnel portant institution de la Politique Commune du Tourisme, les chefs d'Etat de l'UEMOA ont donné un signal fort aux acteurs du secteur que nous sommes.

Faire de notre espace communautaire, « un marché régional intégré, attractif, offrant des produits touristiques de qualité, diversifiés, visibles et compétitifs sur les marchés émetteurs », voilà résumé en quelques mots le défi à relever. Le conseil des Ministres s'est, pour sa part, inscrit dans cette haute vision fixée par les Chefs d'Etat, en adoptant, dès le 1^{er} octobre 2010, un Programme Régional de Développement du Tourisme dont les principaux objectifs sont :

- développer une offre touristique communautaire de qualité ;
- améliorer la visibilité et la compétitivité des destinations de l'UEMOA ;
- créer un marché régional permettant de mieux exploiter les synergies qu'offre la diversité du potentiel touristique de l'Union ;
- renforcer les capacités des acteurs touristiques.

Le Togo a été un acteur majeur dans l'adoption de ces différents instruments de gestion du tourisme communautaire. S'inscrivant dans cette dynamique, nous avons rapidement mis en place le Comité national de coordination du Programme Régional de développement du Tourisme (CNC-PRD TOUR).

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Ce séminaire national se veut un cadre de partage de l'information relative à la Politique Commune du Tourisme au sein de l'UEMOA. Il est important qu'à ce stade, vous puissiez vous approprier les grandes orientations de cette politique et connaître les grandes actions identifiées pour nous permettre de rentrer dans la vision du tourisme définie par la Conférence des Chefs d'Etat. Aussi, deux jours durant, l'occasion vous sera donnée de visiter ce document qui n'est pas étranger pour certains d'entre vous. Les diverses communications qui vous seront présentées vous situeront essentiellement par rapport à la politique commune, à son programme de mise en œuvre et au rôle du Comité National de Coordination du Programme Régional de Développement du Tourisme. Il s'agit là d'autant de considérations sur lesquelles vous devez échanger afin de mieux cerner les missions qui sont les vôtres dans la mise en route de la politique commune du tourisme dans l'espace UEMOA. Je ne doute point que vos échanges permettront une meilleure appropriation de la Politique Commune du Tourisme et qu'à l'issue de la session, vous deviendrez les véritables acteurs pour la mise en œuvre réussie de cette politique.

Les objectifs quantitatifs fixés à la mise en œuvre du Programme Régional de Développement Touristique sont d'ici 2020 :

- atteindre dans l'espace UEMOA 8,5 millions touristes contre environ 2 millions actuellement ;
- porter les recettes à 4070 milliards de F CFA les recettes touristiques contre 500 milliards aujourd'hui ;
- porter la contribution du tourisme au PIB de 2% à 7% ;
- augmenter le nombre total d'emplois de 250.000 à 800.000 dont 200.000 emplois directs.

Si le Togo, en terme d'arrivées, reçoit aujourd'hui un peu plus 200 000 touristes, vous mesurez assez aisément les efforts à fournir pour avoir au moins 1 million de touristes afin d'atteindre l'objectif communautaire des 8,5 millions en 2020 avec la croissance au niveau prévu de tous les autres indicateurs du secteur.

Nous devons donc nous atteler à la tâche et ce n'est que la synergie d'actions au sein du comité national de coordination du Programme Régional de Développement Touristique appuyée par la mise à disposition des moyens matériels et financiers conséquents qui pourra nous amener vers ces performances pour le tourisme dans notre espace. C'est sur cette note, tout en souhaitant plein succès à vos travaux, que je déclare ouvert le séminaire national de sensibilisation sur la Politique Commune du Tourisme au sein de l'UEMOA.

Je vous remercie de votre aimable attention.